



## Réunion de Conseil Municipal du 22 mars 2022 Mairie de ROUGEMONTIER

L'an deux mil vingt deux le vingt deux mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur Philippe ROBILLOT, Maire.

**Présents :** M. Philippe ROBILLOT, *Maire*,  
Mme Bernadette ALLAIN, M. Joël DE WULF, Mme Anita CACAUX, *Adjoints*  
Mme Jacqueline LEROY, Mme GODEFROY Sabine, M. André-Joseph PERDRIX, Mme Agnès YON, M. Dominique DUVAL, M. Jean-Claude EUDE, M. François DELAVOIERE et Sébastien BLOTTIERE *Conseillers Municipaux*.  
Formant la majorité des membres en exercice.  
**Absents excusés :** Mme Clémentine LIARD, M. Paul CHENU, M. Cyrille LEREFAIT

Madame Agnès YON a été élue secrétaire de séance.

<p><b>Délibération vote du compte administratif 2021 commune</b></p> <p>2022-03-1</p>	<p>Monsieur le Maire donne lecture du Compte administratif Commune 2021 au Conseil Municipal, comme suit :</p> <p>Montant des dépenses de fonctionnement : 586 537,51 € Montant des recettes de fonctionnement : 756 407,41 € Montant des dépenses d'investissements : 106 406,03 € Montant des recettes d'investissements : 119 919,01 €</p> <p><b>Après en avoir délibéré, le Compte administratif est adopté à 11 voix POUR.</b></p>
<p><b>Délibération Approbation du compte de Gestion 2021 dressé par le receveur</b></p> <p>2022-03-3</p>	<p>Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.</p> <p>Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,</p> <p>Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021.</p> <p>Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,</p> <p>Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,</p> <p><b>Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents le Conseil Municipal</b></p> <p><b>Approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2021. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.</b></p>



## Réunion de Conseil Municipal du 22 mars 2022 Mairie de ROUGEMONTIER

<b>Délibération attribution subventions aux associations année 2022</b>  2022-02-4	<b>Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide d'attribuer pour l'année 2022 les subventions suivantes :</b>																																																					
	<table border="1"><thead><tr><th><b>Association / Organisme</b></th><th><b>Montant attribué en 2022</b></th></tr></thead><tbody><tr><td>Confrérie de Charité (Rougemontier)</td><td>900.00€</td></tr><tr><td>Rubis Club (Rougemontier)</td><td>500.00€</td></tr><tr><td>Comité des Fêtes (Rougemontier)</td><td>1 500.00€</td></tr><tr><td>Rougemontier Sport Loisirs (RSL)</td><td>1 500.00€</td></tr><tr><td>Europe et Roumois (Routot)</td><td>420.00€</td></tr><tr><td>CFA bâtiment Normandie (Evreux)</td><td>150.00€</td></tr><tr><td>SDIS (Routot)</td><td>300.00€</td></tr><tr><td>Amis des monuments et sites de l'Eure (Evreux)</td><td>50.00€</td></tr><tr><td>Tes pattes et moi (Saint-Philbert sur Risle)</td><td>50.00€</td></tr><tr><td>Centre de Formation d'Apprentis Interconsulaire de l'Eure (Val de Reuil)</td><td>180.00€</td></tr><tr><td>Le Muguet (Bourg-Achard)</td><td>150.00€</td></tr><tr><td>Ecole des Arts (Bourg-Achard)</td><td>150.00€</td></tr><tr><td>Association Charline (Rouen)</td><td>100.00€</td></tr><tr><td>Maison Familiale Rurale (Routot)</td><td>30.00€</td></tr><tr><td>La Croix Rouge (Pont-Audemer)</td><td>200.00€</td></tr><tr><td>Maison Familiale Rurale La Cerlangue</td><td>30.00€</td></tr><tr><td>Loisirs Pluriels (Pont-Audemer)</td><td>60.00€</td></tr><tr><td>Banque Alimentaire de l'Eure (Evreux)</td><td>100.00€</td></tr><tr><td>Les Restaurants du Cœur (Gravigny)</td><td>500.00€</td></tr><tr><td>Association Sportive Collège de Routot</td><td>390.00</td></tr><tr><td>Vélo Club Routotois</td><td>30.00</td></tr><tr><td>Vélo Club de Pont-Audemer</td><td>30.00</td></tr><tr><td>Association Sportive Routot section football</td><td>390.00</td></tr><tr><td>Badminton Club de Routot</td><td>240.00</td></tr><tr><td>Vie et Espoir (Rouen)</td><td>100.00€</td></tr><tr><td><b>Total</b></td><td><b>7 150.00€</b></td></tr></tbody></table>	<b>Association / Organisme</b>	<b>Montant attribué en 2022</b>	Confrérie de Charité (Rougemontier)	900.00€	Rubis Club (Rougemontier)	500.00€	Comité des Fêtes (Rougemontier)	1 500.00€	Rougemontier Sport Loisirs (RSL)	1 500.00€	Europe et Roumois (Routot)	420.00€	CFA bâtiment Normandie (Evreux)	150.00€	SDIS (Routot)	300.00€	Amis des monuments et sites de l'Eure (Evreux)	50.00€	Tes pattes et moi (Saint-Philbert sur Risle)	50.00€	Centre de Formation d'Apprentis Interconsulaire de l'Eure (Val de Reuil)	180.00€	Le Muguet (Bourg-Achard)	150.00€	Ecole des Arts (Bourg-Achard)	150.00€	Association Charline (Rouen)	100.00€	Maison Familiale Rurale (Routot)	30.00€	La Croix Rouge (Pont-Audemer)	200.00€	Maison Familiale Rurale La Cerlangue	30.00€	Loisirs Pluriels (Pont-Audemer)	60.00€	Banque Alimentaire de l'Eure (Evreux)	100.00€	Les Restaurants du Cœur (Gravigny)	500.00€	Association Sportive Collège de Routot	390.00	Vélo Club Routotois	30.00	Vélo Club de Pont-Audemer	30.00	Association Sportive Routot section football	390.00	Badminton Club de Routot	240.00	Vie et Espoir (Rouen)	100.00€	<b>Total</b>
<b>Association / Organisme</b>	<b>Montant attribué en 2022</b>																																																					
Confrérie de Charité (Rougemontier)	900.00€																																																					
Rubis Club (Rougemontier)	500.00€																																																					
Comité des Fêtes (Rougemontier)	1 500.00€																																																					
Rougemontier Sport Loisirs (RSL)	1 500.00€																																																					
Europe et Roumois (Routot)	420.00€																																																					
CFA bâtiment Normandie (Evreux)	150.00€																																																					
SDIS (Routot)	300.00€																																																					
Amis des monuments et sites de l'Eure (Evreux)	50.00€																																																					
Tes pattes et moi (Saint-Philbert sur Risle)	50.00€																																																					
Centre de Formation d'Apprentis Interconsulaire de l'Eure (Val de Reuil)	180.00€																																																					
Le Muguet (Bourg-Achard)	150.00€																																																					
Ecole des Arts (Bourg-Achard)	150.00€																																																					
Association Charline (Rouen)	100.00€																																																					
Maison Familiale Rurale (Routot)	30.00€																																																					
La Croix Rouge (Pont-Audemer)	200.00€																																																					
Maison Familiale Rurale La Cerlangue	30.00€																																																					
Loisirs Pluriels (Pont-Audemer)	60.00€																																																					
Banque Alimentaire de l'Eure (Evreux)	100.00€																																																					
Les Restaurants du Cœur (Gravigny)	500.00€																																																					
Association Sportive Collège de Routot	390.00																																																					
Vélo Club Routotois	30.00																																																					
Vélo Club de Pont-Audemer	30.00																																																					
Association Sportive Routot section football	390.00																																																					
Badminton Club de Routot	240.00																																																					
Vie et Espoir (Rouen)	100.00€																																																					
<b>Total</b>	<b>7 150.00€</b>																																																					
<b>Délibération Protection sociale complémentaire – Mandatement Centre de Gestion procédure de mise en concurrence</b>  2022-03-5	<p>VU le Code Général des Collectivités Territoriales, Vu le Code des Assurances, Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et notamment son article 25 alinéa 6, Vu la directive 2004/18/CE du Parlement Européen et du Conseil du 31 mars 2004, relative à la coordination des procédures de passation des marchés publics de travaux, de fournitures et de services, Vu le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents Vue l'ordonnance 2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique Vu la proposition du Centre de gestion de l'Eure, par courrier en date du 2 mars 2022, par laquelle ce dernier envisage le lancement d'une consultation pour la passation d'une convention de participation dans le domaine de la protection sociale complémentaire.</p> <p>Vu l'exposé du Maire,</p> <p><b>Le Conseil Municipal</b> <b>Décide de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation que le Centre de Gestion de l'Eure va engager en 2022. De prendre acte que les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement afin, le cas échéant, de prendre une décision de signer la convention de participation proposée par le Centre de Gestion à compter du 01/01/2023</b> <b>D'autoriser Le Maire à procéder à toutes formalités afférentes</b></p>																																																					
<b>Délibération vente d'herbe</b>	<p><b>Le Conseil Municipal accepte de vendre du terrain communal situé au hameau le Tremblay au prix de 70 € pour l'année 2021.</b></p> <p>Un titre de recette sera émis. Cette somme sera versée au compte 7021.</p>																																																					



## Réunion de Conseil Municipal du 22 mars 2022 Mairie de ROUGEMONTIER

2022-03-6	
<b>Délibération devis Ingénierie 27</b>	Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil la proposition d'offre de mission de maîtrise d'œuvre concernant l'étude de sécurité le long de la RD94 et la réalisation des aménagements de sécurité pour un montant de 5 659,28 € HT soit 6 791,13€ TTC.
2022-03-7	<b>Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, ACCEPTE à l'unanimité des membres présents la proposition d'INGENIERIE 27 pour la somme de 6 791,13€ TTC.</b>  La dépense sera inscrite au BP 2022 à l'article 2031

### Questions diverses :

#### Salle des fêtes :

Monsieur le Maire indique que des devis vont être demandés afin de réorganiser les rangements de la salle des fêtes.

#### Élections :

Monsieur le Maire rappelle que les élections présidentielles se dérouleront les dimanches 10 et 24 avril prochains. Il fait à ce titre circuler le tableau pour la permanence des membres du bureau.

#### RD 675 :

Monsieur le Maire présente une idée d'installation pour le passage piétons proche de l'école. Il s'agit d'une signalisation routière ayant la forme d'un écolier « géant », dont le but est d'attirer l'attention des conducteurs et de limiter leur vitesse. Il propose également la mise en place d'un panneau clignotant signalant ledit passage piétons.

#### Travaux :

Monsieur le Maire présente deux devis reçus pour des travaux de toiture. Le premier s'élève à 1 502,00 € TTC et concerne la réparation de la fuite de l'école. Le second est celui d'un cordiste pour les réparations de la toiture de l'Église suites aux intempéries dont le montant est de 28 000,00 €. Un expert de l'assurance doit passer.

#### Vidéoprotections :

Deux devis ont été demandés pour l'installation de la vidéoprotection à l'atelier communale, l'école, l'Église et la mairie.

#### Marché fleuri :

Le marché fleuri de ROUTOT aura lieu le 26 mars 2022. Les élus sont invités à cet occasion à un vin d'honneur à 12h00.

#### Illuminations :

Monsieur Joël DE WULF fait part du devis reçu de l'entreprise SEDI concernant les illuminations de Noël.

#### Enquêtes publiques:

Monsieur le Maire annonce que deux enquêtes publiques sont en cours sur la commune. L'une pour la GAEC de la CHAPELLE BRESTOT, l'autre pour l'entreprise PULP&PAPER. Les documents sont consultables en mairie.



## Réunion de Conseil Municipal du 22 mars 2022 Mairie de ROUGEMONTIER

### **Commerce :**

Monsieur le Maire annonce qu'une demande de coiffure ambulante a été faite en mairie. L'idée serait de mettre à disposition des administrés un camion de coiffure. Cette installation nécessite une arrivée d'eau et une évacuation des eaux usées. Un tel emplacement n'existe pas sur la commune. Madame Sabine GODEFROY explique que les salons de coiffure de ROUTOT proposent d'ores et déjà des dispositifs pour les personnes sans moyens de locomotion.

### **CAUE 27 :**

Une réunion sera animée par le CAUE 27 en juin concernant les habitations du LFE.

### **Défiibrillateur :**

Le défiibrillateur situé à la salle des fêtes n'est pas assez visible. Des devis vont être demandés afin d'envisager un emplacement plus accessible.

### **École :**

Madame Anita CACAUX fait un point sur l'école :

- 122 élèves sont prévus à la rentrée scolaire de 2022.
- L'idée du thème scolaire est basée sur les traces du passé : l'architecture, les habitants.
- La kermesse aura lieu le 24 juin à la salle des fêtes.
- La chasse aux œufs de Pâques aura lieu le 08 avril.
- 2 sorties en collaboration avec le collège sont prévues pour les élèves de CM2.
- Les inscriptions à l'école maternelle pour les enfants nés en 2019, commenceront le 26 avril.
- La sortie des classes de maternelles est désormais à 16h30 et non plus à 16h20.

### **Déplacés Ukrainiens :**

Monsieur le Maire présente l'association sise à GRAND-BOURGTHEROULDE dévouée aux déplacés Ukrainiens. Cette association aide notamment les déplacés dans les démarches administratives et la recherche de logements.

Il rappelle que la commune accueille une famille composée de 4 membres. Un bail solidaire va être signé. L'eau et l'électricité seront à la charge de la commune le temps nécessaire.

Il propose d'organiser un pot d'accueil afin de présenter la famille Ukrainienne mais aussi afin de remercier les associations et administrés s'étant mobilisés pour leur installation et l'aménagement de leur logement.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est clôturée à 23h25.